

OCCE de la Savoie

Le Compte-Rendu Financier (CRF) 2024 - 2025

Coopérative scolaire de l'École Primaire Simone Veil, à MOUXY (73 100), 79 chemin de l'Église
(073-24-003)

Compte : Crédit Mutuel Enseignant 020 970 501 - 02428 ; ouvert le 16/09/2024

Mandataire : Jean-François DÉCHÊNE-COTILLON. Monnaie affichée : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, et le cahier de comptabilité est

Compte de fonctionnement général du 1.09.2024 au 31.08.2025

<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	2 120,80	7070 0008	Ventes d'objets	3 326,50
6168 1008	Assurances	47,25	7080 0008	Activités éducatives	0,00
6181 0008	Activités éducatives	11 818,31	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	12 762,00
6270 0008	Frais bancaires	18,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 73	387,45	7551 1008	Subventions d'associations	0,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008	Participations des familles	0,00
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	1 509,00
Total des charges (A) :		14 391,81	Total des produits (B) :		17 597,50
Résultat de l'année 2024 - 2025 (B-A) (+/-) : 3 205,69					

Bilan simplifié au 31 Août 2025

<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>		
Soldes des comptes au 31/08/2025				
512 01	Crédit Mutuel Enseignant (1)	3 205,69	110 Report à nouveau au 1.09.2024 :	0,00
512 02	Autre banque	0,00	Égal à l'actif - passif au 31.08.2024	
530	Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2025 :	3 205,69
	478.1 Erreur débitrice :	0,00	478.2 Erreur créditrice :	0,00
Total de l'actif :		3 205,69	Total du passif :	3 205,69

La différence entre l'actif et le passif est : 0,00

Le bilan simplifié est équilibré.

(1) Compte bancaire 512 01 Crédit Mutuel Enseignant :

Le Mandataire de la coopérative ou du foyer doit fournir la copie d'un relevé de compte bancaire, où figure le solde indiqué en 512 01, et doit compléter le tableau (rapprochement bancaire) ci-dessous :

Solde indiqué sur le relevé bancaire fourni : 3 306,49

n° chèques	chèques ou versements	Dates	Montants
7741821	Cantine collègue	02-06-2025	-100,80

Solde indiqué dans le bilan (case 512 01) : 3 205,69
Le rapprochement bancaire est bon.

(2) Arrêté de caisse au 31 août 2025 :

La caisse n'étant pas un compte bancaire, les sommes indiquées doivent être vérifiées par deux personnes non-mandataires :

	Nombre	Somme
Billets :		
200,00 €	0	0,00
100,00 €	0	0,00
50,00 €	0	0,00
20,00 €	0	0,00
10,00 €	0	0,00
5,00 €	0	0,00
Pièces :		
2,00 €	0	0,00
1,00 €	0	0,00
0,50 €	0	0,00
0,20 €	0	0,00
0,10 €	0	0,00
0,05 €	0	0,00
0,02 €	0	0,00
0,01 €	0	0,00

Solde indiqué dans le bilan (case 530) : 0,00

L'arrêté de caisse est bon.

Coopérative scolaire de l'École Primaire Simone Veil, à MOUXY (73 100), 79 chemin de l'Eglise
(073-24-003)
Compte : Crédit Mutuel Enseignant 020 970 501 - 02428 ; ouvert le 16/09/2024

(3) Détails et justifications des subventions enregistrées en compte 7410 :

Les subventions de l'État, des collectivités locales ou territoriales, doivent être enregistrées et justifiées par des copies d'extraits de compte bancaire ou des notifications d'attribution.

Origine des subventions	Montants	Dates de versement	Destination des subventions	Reliquats non dépensés au 31 Août 2025
Mairie Mouxy	4 566,80	26/09/2024	Projet pédagogique école	0,00
Mairie Mouxy	6 825,20	02/01/2025	Projet pédagogique école	1 729,00
Conseil général	613,00	17/06/2025	Classe GS-CP	0,00
Conseil général	251,50	24/07/2025	Classe CM1	0,00
Conseil général	240,00	24/07/2025	Classes CP-CE1 et CE1-CE1	0,00
Conseil général	170,00	24/07/2025	Classe PS-MS	0,00
Conseil général	95,50	24/07/2025	Projet pédagogique école	0,00
total :	12 762,00			
Le total des montants correspond au compte 7410.				

Ce Compte-Rendu Financier 2024 - 2025 semble correct.

Papiers à envoyer à l'OCCE 73	Validation de l'OCCE 73
1. une copie de la page 1 du Compte-rendu papier (identité de la Coopérative scolaire, numéro(s) de(s) compte(s) bancaire(s), commission de contrôle, au moins 2 signatures valides de vérificateurs aux comptes (quitus), signature de Jean-François DÉCHÊNE-COTILLON, mandataire, etc).	validé
2. une copie du relevé du compte Crédit Mutuel Enseignant 020 970 501, où figure le montant : 3 306,49 € .	validé
3. et comme, les subventions des collectivités territoriales sont de 12 762,00 €, le(s) justificatif(s) de ce montant.	validé

Si tous ces documents-papiers (1, 2 et 3) sont numérisés, ils peuvent être envoyés par messagerie électronique à l'adresse de l'OCCE 73 :
ad73@occe.coop, en précisant bien les coordonnées de la coop. (son nom, le mandataire, le numéro du compte, etc).